

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Pontoise (95000, 95300)

Réponses de Florence Suire, au nom de la liste « Pontoise à gauche Vraiment (tête de liste Solveig Hurard) »

— le 04/03/2020 à 19:46 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Ce monsieur vélo devra travailler en étroite collaboration avec l'adjoint au transport et/ou à l'écologie.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : par exemple pour Pontoise : D14, quai du Pothuis/Eugene Turpin, Bd Jean Jaurès, rue de Gisors, D92...

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gare de Pontoise à Cergy Préfecture, écoles et lycées, commerces / zones commerciales, équipements municipaux, théâtre, piscine, stade...

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des programmes de réaménagement : chemin de la Pelouse, quartier Bossut...

Et notamment concernant le chemin de la Pelouse, envisager l'entrée des futurs terrains de tennis par la rue du nouveau Saint-Martin afin de réserver le chemin de la pelouse à la promenade à vélo et à pied.

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Les coupures cyclables à traiter prioritairement à Pontoise sont : passerelle de la gare, pont entre Pontoise et Saint Ouen l'Aumône, liaison Pontoise / Auvers, liaison Marcouville / centre ville.

Travailler avec les villes limitrophes (ex Auvers) y compris celles qui ne font pas partie de l'agglomération pour assurer la continuité. Envisager la construction de passerelles de circulation douces sur l'Oise. Nous verrions plutôt une passerelle indépendante pour relier Saint Ouen l'Aumône à Pontoise.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Envisager de mettre à jour l'application de la Ville de Pontoise, afin de permettre la possibilité d'envoyer une photo aux services techniques pour signaler un problème sur une piste cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cette réorganisation devra intervenir dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de mobilité prévu dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.

Voir notre ajout dans la partie "Votre position" à la fin. Pontoise est une ville qui possède de nombreuses rues étroites où il ne sera pas toujours possible d'installer des pistes cyclables.

Dans un premier temps, dans certaines rues, nous proposons de promouvoir le partage des voies par une réduction drastique de la vitesse pour les véhicules motorisés (en dessous de 30km/h)

Action n°10 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse afin de mettre Pontoise et l'agglomération en cohérence avec la ZFE de la métropole du Grand Paris.

Action n°11 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. La D14, le quai du Pothuis et le Bd Jean Jaurès sont les axes à réaménager prioritairement.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : les abords de la gare SNCF et de la gare routière.

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Favoriser le pédibus.

Action n°16 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Oui mais pas dans tous les quartiers...

En ayant conscience du problème des voitures ventouses, il ne faudrait pas en rendant toutes les places de surfaces payantes y compris dans les quartiers périphériques, inciter ainsi les propriétaires à les utiliser plus que de besoin (si c'est payant, les gens se sentent en effet contraints d'aller travailler en voiture au lieu d'y aller à pied.)

Action n°17 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Par exemple devant le cinéma et la bibliothèque (rue A. Prachay) et devant la gare.

Action n°19 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°20 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°21 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Parallèlement, et conformément à l'action 29 du PLD de l'agglomération, faire évoluer le PLU afin de limiter l'espace de stationnement dédié aux voitures particulières dans les constructions nouvelles.

Action n°22 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°23 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°24 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

et/ou à pied !!!!

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

en vélos électriques à Pontoise en raison du fort dénivelé..

Action n°27 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Commentaires généraux

Plus globalement nous avons l'ambition de mettre en place un plan de circulation sur Pontoise, donc de revoir le Plan Déplacement Urbain sur notre commune. Dans ce cadre, nous prendrons en compte les circulations douces dont le vélo est un élément primordial.

Pour cela, nous nous appuyerons sur les diagnostics faits par les associations de cyclistes, de piétons et de handicapés afin de mettre en oeuvre les possibilités d'aménagement.

Nous voulons également axer notre réflexion sur la possibilité pour les enfants de circuler en vélo dans la ville. Les aménagements doivent être faits du point de vue des plus vulnérables.

Les points noirs repérés seront notre priorité...

D'autre part, il nous semble important que l'inter-modalité entre les différents moyens de transport soit développée.(bus/vélo- train/vélo)

Pour votre information, certaines de nos propositions sont réunies dans un texte que nous avons publié sur notre blog le 27 décembre 2019 "Se déplacer à Pontoise"

<http://pontoise.agauchevraiment.org/?p=557>